



Un exemple de gestion raisonnée des eaux pluviales,
avec « dés-imperméabilisation » des sols à Capbreton

Cycle " ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE"

David JOLY,
Directeur des services techniques, commune de Capbreton

18 juin 2019,
Dax



Les enjeux

Améliorer la **qualité de l'eau** des rivières, des baignades

Réguler les débits des eaux urbaines

Améliorer la **vie urbaine** en favorisant:

La présence de **la nature** et **de la biodiversité en ville**

La **modération températures** urbaines estivales

Des problématiques de stationnement

infiltration,
évapotranspiration,
sols « en pleine terre »,
ilots de fraîcheur,
nature en ville,
Biodiversité

Les outils

Le SDAGE , le plan de gestion des rivières:

Fixent des objectifs

Le schéma directeur d'assainissement pluvial:

coordonne les actions, bénéficie de l'aide de l'Agence de l'Eau

Le Plan local d'urbanisme:

Impose un % de sol « en pleine terre »

Impose l'infiltration « à la parcelle »

La conduite des projets:

Planter des arbres

Des choix techniques favorise les matériaux « respirant »

L'Avenue Clémenceau : chaussée et espaces verts sans interaction



Après :

- Abaissement de bordure pour collecte directe des EP
- Noue paysagère

15 000 € Travaux + plantation régie
espaces verts +
MOE interne





Infiltration directe par
abaissement de bordures



La place de la Gare : un four urbain et un gaspillage d'espace public



Après :

- Forêt urbaine qui reconquiert la ville (30 arbres / 50 arbustes / 3000 végétaux)
- Parking de l'école 80 places perméable en aiguilles de pin
- Noue d'infiltration centrale
- Voie de desserte en béton drainant
- Forme urbaine qui ralentit la circulation

930 000 € Travaux (dont 200 000 € éclairage et enfouissement)
77 000 € MOE







Infiltration via un réseau de collecte de surfaces amonts

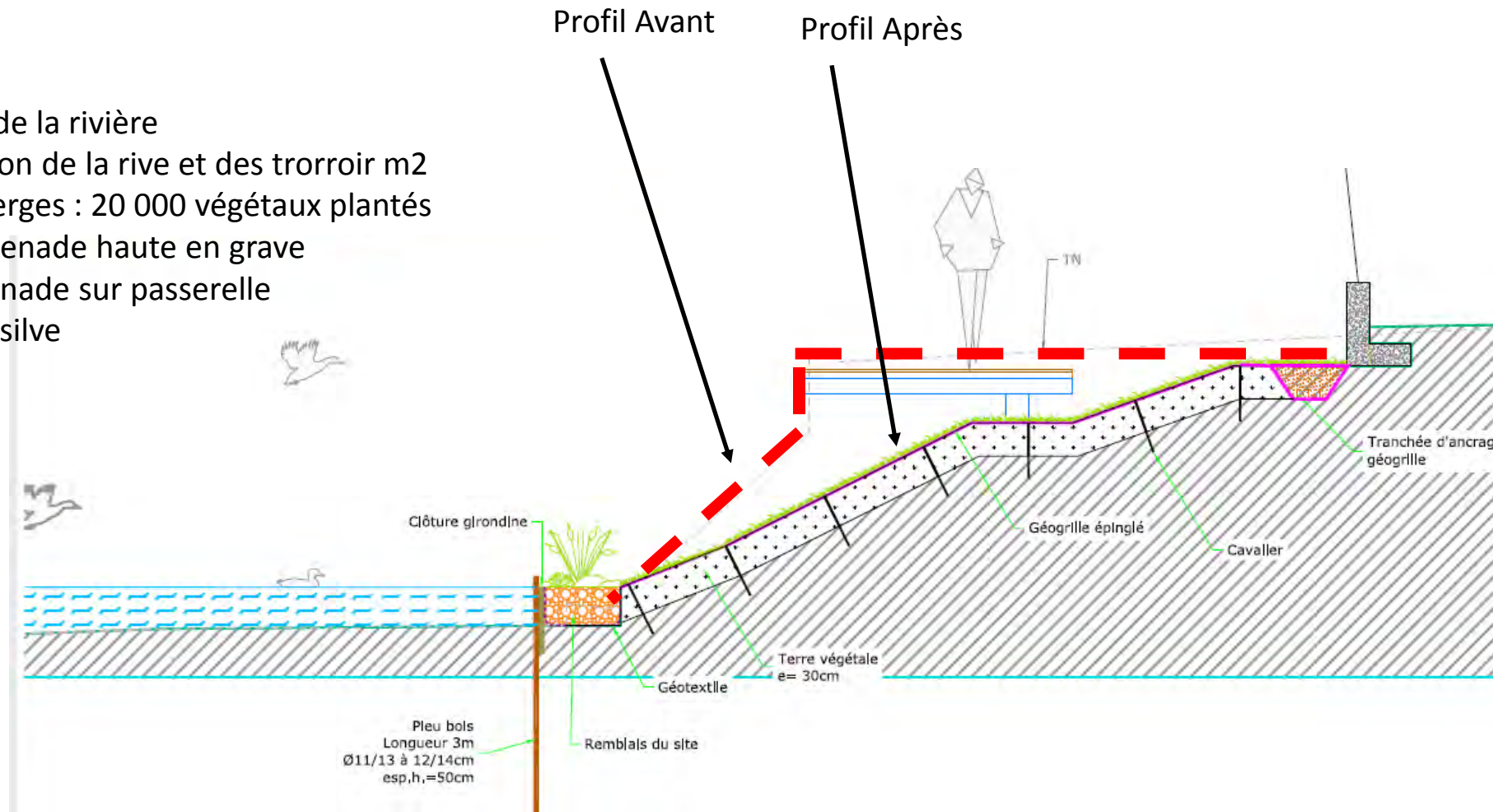


Les Allées marines : une étendue d'enrobé et de stationnement ventouse



Après :

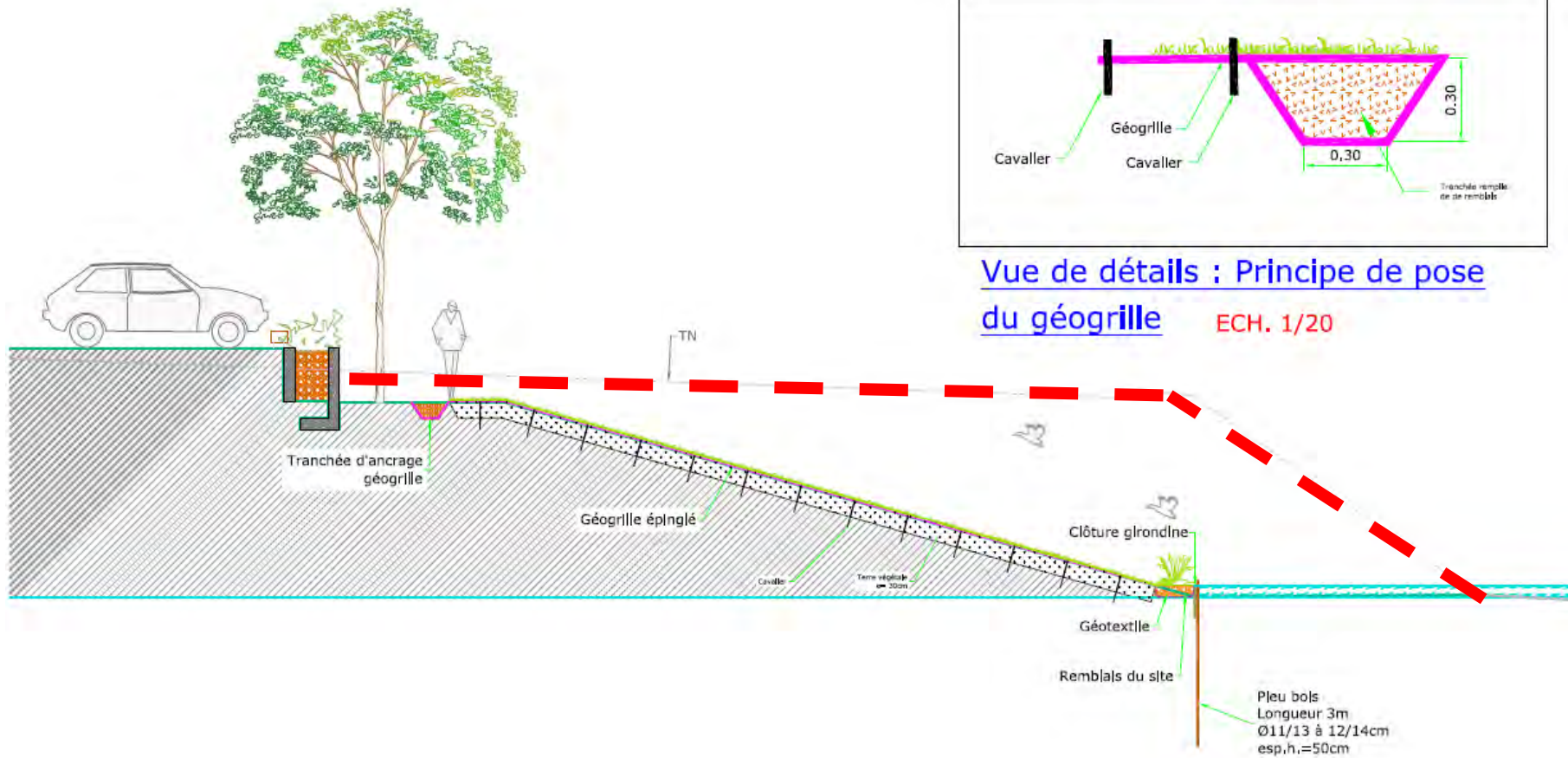
- Élargissement du lit de la rivière
- Désimperméabilisation de la rive et des trottoir m2
- Végétalisation des berges : 20 000 végétaux plantés
- Création d'une promenade haute en grave
- Création d'une promenade sur passerelle
- Identité végétale ripisilve











Vue de détails : Principe de pose du géogrille ECH. 1/20





Le cimetière : impersonnel et chronophage à entretenir



Après :

- Récupération de déchets verts de balayage
- Limitation de l'entretien
- Une identité landaise
- Acceptabilité des usagers si explication de la démarche





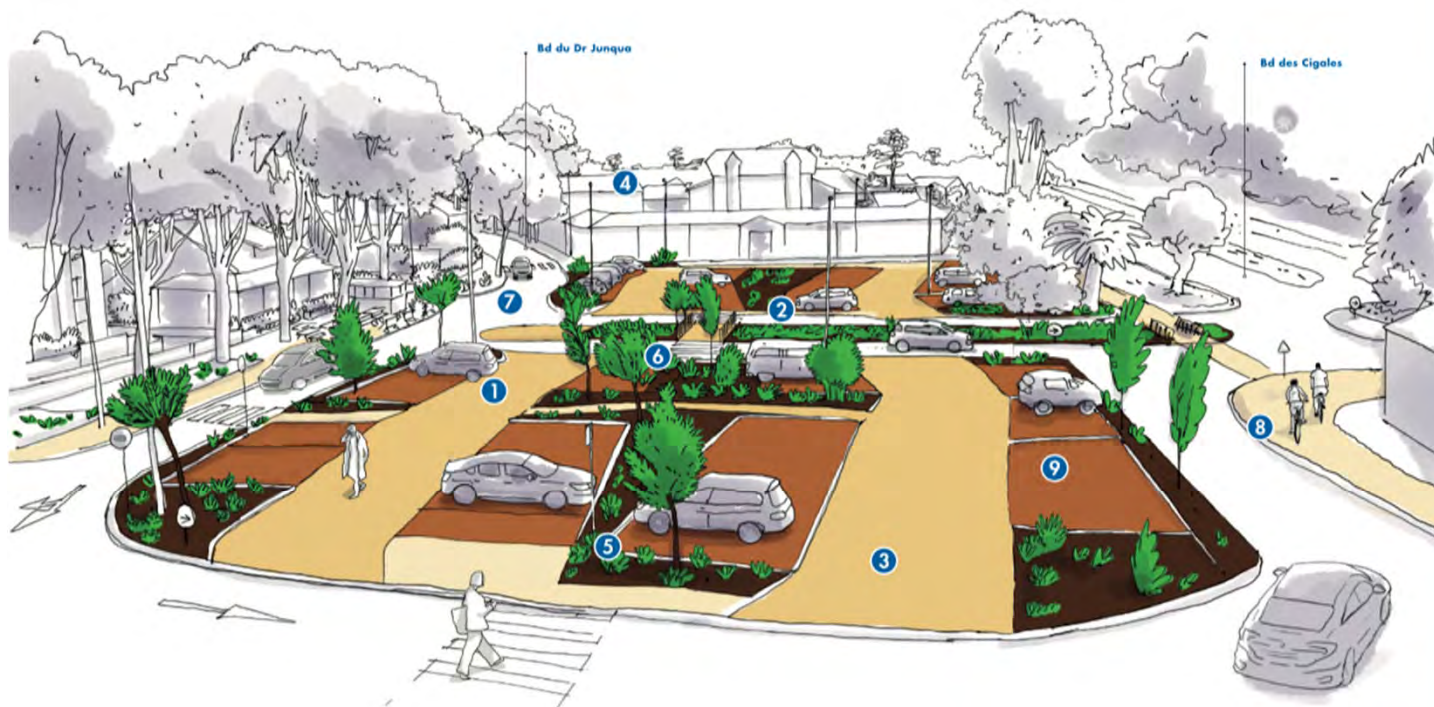
Les conditions de réussite

- Un contexte politique favorable : forte impulsion politique
- Donner du sens aux projets : rappel de l'historique ou identité végétale
- La tolérance à l'expérimentation en génie végétal
- Le faire savoir
- La formation des agents

PLACE DE LA GARE

Un aménagement paysager, innovant et durable

Votre commune a choisi des solutions écologiques pour créer un nouvel espace végétalisé en centre-ville.



GÉRER LES RESSOURCES EN EAU ET LIMITER LA POLLUTION

- 1 Traitement des places de stationnement en revêtement perméable grâce à l'utilisation de matériaux naturels reconnus pour leur forte perméabilité et leur faible coût.
- 2 Création d'une noue drainante, agissant comme un filtre naturel, pour une gestion écologique des eaux de ruissellement. Cette technique innovante d'infiltration des eaux pluviales permet notamment de favoriser l'alimentation des nappes souterraines.
- 3 Réalisation des accès parking en béton drainant perméable qui facilite l'infiltration de l'eau lors des épisodes de fortes pluies et contribue au remplissage des nappes phréatiques.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

- 4 Rénovation de l'éclairage public grâce à l'utilisation d'ampoules LED (diodes électroluminescentes), plus durables et économes en énergie.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ URBAINE POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- 5 Plantation d'espèces locales au service d'une valorisation paysagère : plus de 2500 végétaux et une quarantaine d'arbres nécessitant un entretien limité.
- 6 Réalisation d'espaces végétalisés qui contribuent à lutter contre les élévations localisées de température en période estivale (phénomène d'îlot de chaleur).

FAVORISER LES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX ET RÉDUIRE LA VITESSE

- 7 Conception d'un aménagement de voirie qui incite les véhicules à réduire fortement leur vitesse.
- 8 Aménagement de pistes cyclables (voie verte) et de trottoirs pour favoriser les mobilités douces et permettre aux usagers de circuler en toute sécurité.
- 9 Création de 50 places de stationnement supplémentaires à proximité immédiate du cœur de ville et du groupe scolaire Saint-Joseph.